

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 236

Artikel: On cherche un délégué
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027812>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Avortement, deuxième épisode

Janvier 1971. Descente de police, perquisitions et prises de dossiers chez plusieurs gynécologues pratiquant dans deux cliniques privées de La Chaux-de-Fonds. C'est le départ de l'initiative fédérale pour la décriminalisation de l'avortement.

Depuis cette date, c'était le calme plat. L'instruction se poursuivait normalement, laissait-on entendre. Il fallait prendre le temps nécessaire pour réunir ce qui devait l'être. Mais tellement de temps, cependant, qu'au début de cet été, même dans les « milieux autorisés », on admettait que si jugement il y avait, rien de spectaculaire n'en sortirait.

Personne n'imaginait qu'en pleine période de vacances horlogères, Conseil d'Etat, police, médecin cantonal, ministère public, juge d'instruction « remettraient ça » en intervenant dans la clinique des Bluets et en arrêtant, « à titre préventif pour les besoins de l'instruction », le directeur de la clinique et l'un des gynécologues admis à y pratiquer.

Quatre jours plus tard, l'acte d'accusation était dressé par un arrêté du Département de l'intérieur décidant la fermeture de la clinique des Bluets. Cet arrêté, dans ses considérants, évoque « des interventions illégales » et des tarifs « manifestement exagérés » (usure). Quelques jours encore, et un communiqué du juge d'instruction annonçait que la justice serait saisie du dossier cet automne.

Deux journaux face à face

Commentant cette nouvelle intervention policière, les deux quotidiens du canton adoptaient une attitude diamétralement opposée. Alors que le rédacteur en chef de « L'Impartial » parlait de « notre hypocrisie individuelle et collective » et ajoutait que ce procès serait notre procès, le directeur-adjoint de « La Feuille d'Avis de Neuchâtel » titrait « Une action de salut public » montrant « combien il est urgent de mettre un terme aux avortements-

boucherie préconisés par une minorité d'extrémistes et de démagogues ».

En pleine période de vacances

Il est certain que la période choisie pour intervenir était extrêmement propice... Les vacances horlogères se traduisent en effet par une désertion de la population chaux-de-fonnière, ce qui réduit sensiblement les risques de réaction. Pas suffisamment toutefois, puisque après l'appel d'un seul citoyen près de trois mille personnes ont fait part à ce dernier de leur soutien et que cinq à sept cents sont venues manifester devant les murs de la prison pour réclamer la libération du directeur et du médecin incarcérés.

La correspondance reçue par « L'Impartial » témoigne de l'évidente sensibilisation de l'opinion publique à ces problèmes.

L'idée que « c'est quand même plus chouette de vivre quand on est désiré » fait son chemin dans tous les milieux. Il faudra réussir à populariser un tel postulat ; il constitue, dans son esprit, la seule réponse acceptable aux tenants d'une législation rétrograde et répressive en matière d'avortement.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

On cherche un délégué

« Die Weltwoche » (29) s'intéresse au choix du successeur de M. Hugo Allemann, délégué aux questions conjoncturelles. Trois noms sont cités, MM. Willy Linder, chef de la rubrique économique de la « Neue Zürcher Zeitung », François Schaller et Francesco Kneschaurek. Seul le dernier entrerait encore en considération, car M. Linder ne convenait pas à des milieux influents, et le professeur Schaller ne savait pas suffisamment l'allemand. En revanche, l'obstacle à la nomination professeur Kneschaurek résiderait dans ses prétentions financières, supérieures au salaire que

reçoit un conseiller fédéral et bien entendu beaucoup plus élevées que le traitement des plus grands commis. Paul Klügi, qui signe la colonne, est très précis dans ses affirmations.

Dans le numéro 30, le professeur Kneschaurek réagit — mais la controverse ne fait que commencer outre-Sarine — en protestant contre le chiffre indiqué par Paul Klügi, et précise qu'il faut en retrancher le 60 % pour approcher la réalité. Au surplus, il précise qu'on lui a proposé la fonction de délégué et qu'il ne l'a pas recherchée.

— Dans la même édition, « Die Weltwoche » se penche sur la situation de l'Union suisse des éditeurs de journaux après la démission de trois éditeurs bernois éditant quatre quotidiens : « Der Bund », le « Berner Tagblatt », le « Bieler Tag-

blatt » et le « Journal du Jura ». Comme un certain nombre de journaux à fort tirage ne font pas partie de cette union, la situation est sérieuse. Il semble que les débats qui vont avoir lieu sur la création de statuts pour les rédactions pourraient provoquer encore d'autres remous.

— Le même journal présente le projet commun d'article constitutionnel des caisses maladies et des médecins. On y apprend que Heinrich Buchbinder, « Du révolutionnaire à l'échelle mondiale au spécialiste politique des questions de santé », a contribué à l'aboutissement de cette solution de dernière heure pour régler le statut de l'assurance maladie. La conclusion de notre confrère : « Il ne reste qu'à attendre le sort que le parlement réservera à ce projet ».

— Josef Rickenbach commente, dans le « Thurgauer AZ » (165), la lettre envoyée au Grand Conseil thurgovien par treize députés jurassiens qui demandent un appui pour le peuple jurassien et une intervention à Berne pour résoudre le problème jurassien par la création d'un nouveau canton. Il semble qu'il y aura une réponse, mais on ne sait pas encore qui en sera le rédacteur. La conclusion du journal de gauche de Suisse orientale : « Les députés jurassiens ont droit à une réponse, même s'il s'agit de motiver l'incapacité de notre parlement de se prononcer sur le fond du problème... Comme il s'agit de répondre au nom du Grand Conseil, on devrait connaître

aussi bien le rédacteur de la réponse que la réponse elle-même ».

— Un correspondant de la « Neue Zürcher Zeitung » a participé à une séance et suivi une distribution de tracts du mouvement maoïste « Humanité-rouge » à Vannes, en Bretagne, le fief du ministre de l'Intérieur Marcellin. Le reportage de 130 lignes a paru dans l'édition du 22 juillet. Les titres et sous-titres : Dans la clandestinité (Untergrund) française - Sous le signe de Mao - Fief du ministre de l'Intérieur - Attention à la police - Mobiliser les locataires. Un passage : « Pendant les quatre heures où nous avons suivi la distribution de tracts, nous n'avons pas vu un agent de police, mais les « révolutionnaires » prétendaient avoir découvert divers « espions ».

Quelles vacances pour un collaborateur du journal zurichois !

— L'article qui ouvre le supplément hebdomadaire de la « National Zeitung » est consacré — signe des temps : la pause estivale ne semble pas avoir de prise sur la verve des collaborateurs du grand quotidien bâlois — aux travailleurs étrangers. Dans le même numéro, le deuxième volet d'une étude sur le tourisme de masse, un texte sur le mariage des Suissesses avec des étrangers, entre autres. A noter dans le numéro du week-end du « Tages Anzeiger », un sommaire également particulièrement riche, avec trois travaux dignes d'intérêt, dont l'un consacré à l'art « interdit » à Moscou.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Les livres d'école au feu... les professeurs au milieu

Je disais ma perplexité à voir se retrouver dans un même effort pour « réformer » l'école, tel membre autorisé de l'« establishment » et tel novateur, taxé à tort ou à raison de « gauchisme ». La réformer et courir aussi le risque, semble-t-il, de la détruire (je parle de l'école secondaire) — voir à ce sujet la menace, par l'université, d'imposer aux bacheliers des examens d'entrée, c'est-à-dire en somme de tenir pour nul le baccalauréat.

Longtemps, j'ai cru à de simples coïncidences, à une pensée un peu confuse d'un côté, à un peu d'utopisme de l'autre ; à quelque difficulté, aussi, à prendre en temps voulu les mesures nécessaires. Je crois aujourd'hui, chez quelques-uns, à la volonté délibérée de détruire l'école secondaire — et je ne parle pas des disciples d'Illich.

L'astuce du patriciat romain

C'est en me remémorant ce que nous disait Charles Gilliard, dans son cours d'histoire romaine, que j'en suis venu à cette conclusion. Il nous

montrait comment le patriciat romain avait toujours réagi de la même façon devant les revendications de la plèbe : contraint de céder sur quelque privilège, il s'arrangeait pour le vider de tout contenu réel. Il accordait par exemple le droit de participer à tel organe exécutif ou législatif. Seulement, comme par hasard, l'organe en question cessait désormais de jouer un rôle véritable.

Le fond et la forme

Ainsi pour la « démocratisation » de l'enseignement :

Tout se passe comme si quelques-uns tenaient *in petto* le discours suivant : « Vous voulez que désormais un plus grand nombre d'enfants ait accès à l'enseignement secondaire ? Eh bien, vous l'aurez, votre démocratisation. Seulement, l'enseignement dans les collèges perdra tout ou partie de sa valeur... Après quoi, il ne nous restera plus qu'à organiser un enseignement parallèle, réservé à ceux qui pourront payer, et qui seuls se trouve-

ront en mesure de subir avec succès les épreuves d'entrée dans les différentes facultés ! ».

Voyez un ou deux articles dans ce sens dans la presse patronale. Voyez aussi l'exemple américain : seul le naïf M. Servan-Schreiber s' imagine que 45 % des jeunes Américains fréquentent vraiment une université — et ne voit pas qu'une partie de ces universités décerne des diplômes dont personne ne tient compte, parce qu'ils sont sans valeur. Reste la petite minorité de ceux qui peuvent entrer à Yale, Princeton, MIT, Columbia et quelques autres.

Prenons-y garde !

Les faux amis

Car ceux d'entre nous qui veulent réformer une école secondaire sclérosée par bien des côtés, ont de leur côté des partenaires aux projets extraordinairement truffés, et en face d'eux non seulement ceux qui veulent détruire l'école parce qu'elle est à leurs yeux l'instrument d'une société que précisément ils se proposent de détruire, mais encore ceux qui s'efforcent par tous les moyens de conserver leurs privilèges de classes et de castes.

J. C.